

MONDIAL PECHE : REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Suite à l'audience du 29 Mars 2012 devant le Tribunal de Commerce de Reims, le redressement judiciaire avec poursuite de l'activité de la société Mondial Pêche devrait être prolongé jusqu'à la nouvelle audience fixée le 3 Mai 2012. Par ailleurs un certain nombre d'offres de reprises partielles d'actifs, devraient être décidées par le Tribunal dans un jugement en délibéré au 5 Avril 2012, portant sur environ 8 magasins. Il est espéré que de nouvelles offres se fassent connaître dans les semaines qui viennent.

Cormontreuil, le 2 Avril 2012.

Le Président